Warning: Invalid argument supplied for foreach() in **/home/papsecur/public_html/plugins/system/rokcandy_system.php** on line **144**

Dix des douze candidats à la présidence ayant exigé dimanche dans une déclaration commune l'annulation du scrutin du 28 novembre pour « fraudes massives » ont organisé lundi une conférence pour maintenir leur position. Aucun d'entre eux ne détient cependant le leadership du « groupe ».

« Pas de leader entre nous, nous sommes tous des candidats à la présidence », a précisé

Charles Henry Baker, candidat de « Respe », qui participait à cette conférence à l'ancien local de l'Institut supérieur de formation politique et social (ISPOS). Tout ce qui compte pour ces candidats (Josette Bijou, Jean-Henry Céant, Charles Henri Baker, Leslie Voltaire, Jacques-Edouard Alexis, Jean Chavannes Jeune, Genard Joseph, Garaudy Laguerre, Eric Smarcki Charles et Léon Jeune), c'est l'annulation des présidentielles et législatives de dimanche.

Mieux cotés dans les sondages, Michel Joseph Martelly (« Repons Peyizan ») et Mirlande Hyppolite Manigat (RDNP) n'ont pas participé à cette conférence alors qu'ils étaient assis dimanche autour de la table. Ces candidats sont revenu lundi sur cette déclaration conjointe de l'annulation.

«Nous commençons à recevoir des procès-verbaux qui montrent clairement tout ce qui se passe. Là où il n'y a pas eu de magouilles, c'est le changement qui mène. On s'attend à ce que le changement gagne les élections », a indiqué M. Martelly, lors d'une conférence au Caribe Convention Center, après avoir déclaré : « Je veux que l'on respecte le vote du peuple haïtien. Haïti ne veut plus de René Préval et de Jude Célestin ».

Le candidat-musicien qui se fait passer pour l'artisan du « changement » a rappelé que le président « Préval doit boucler [coûte que coûte] son mandat le 7 février 2011».

Selon M. Martelly, le Conseil électoral provisoire (CEP) aurait pu publier « des résultats fabriqués en faveur du pouvoir en place », si cette demande de l'annulation n'avait pas été formulée.

« Je n'ai pas participé à la rédaction du texte en question. J'ai été surprise quand j'ai entendu citer mon nom », a déclaré lundi à l'HPN Mirlande Manigat.

Alors qu'elle réclamait dimanche l'annulation du scrutin, Mme Manigat a laissé entendre qu'elle est toujours dans la course. Elle croit avoir de bonne chance de gagner les élections. Elle se dit prête en ce sens à aller au second tour si les élections sont organisées dans de meilleures conditions.

Les dix ont expliqué n'avoir pas pris connaissance formellement du « renoncement » de M. Martelly et Mme Manigat. Ils ont quand même réagi sur les nouvelles déclarations de ces deux candidats.

Le candidat Génard Joseph (Solidarité) qui, de même que Yves Christalin (Lavni), se rallie au groupe, a dénoncé le comportement de Mirlande Manigat. Il a rappelé les circonstances dans lesquelles l'époux de la candidate de Leslie François Manigat avait accédé au pouvoir en 1988.

« Michel Martelly, mon ami, ne peut pas faire ce revirement en moins de 24 heures », a lâché Jean Henry Céant (« Renmen Ayiti »).

« Les votants étaient dans les rues pour dire non. Justement, le candidat en question [Martelly] a usurpé ce mouvement et a célébré, jubilé cette demande d'annulation des élections », a regretté Garaudy Laguerre (« Wozo »).

La demande de l'annulation du scrutin a été formulée dimanche par douze candidats, alors que les 11.181 bureaux de vote n'étaient pas encore fermés. Cette demande a été minimisée par Pierre Louis Opont, directeur général du CEP, qui annonce la publication des résultats préliminaires pour le 7 décembre prochain.

Photos:kenol Aurelus